

Bimestriel – Bureau de dépôt : 5070 Fosses-la-Ville – Éditeur responsable : G. de Bilderling – Espace Winson – Rue Donat Masson 22 – 5070 Fosses-la-Ville

■ FOSSES-LA-VILLE ■

■ *magazine* ■

| Bulletin communal d'information | #1 | Janvier 2026 | www.fosses-la-ville.be |





Centre Funéraire Mathieu

Successeur Ets Preud'homme

- ORGANISATION COMPLÈTE DES FUNÉRAILLES ·
- MONUMENTS FUNÉRAIRES ET CAVEAUX ·
- FLEURS ·
- ARTICLES FUNÉRAIRES ·



PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE 24H/24, 7 JOURS/7



📍 RUE DE L'ÉCOLE MOYENNE 13, FOSSES-LA-VILLE (À CÔTÉ DE L'ÉCOLE FONDAMENTALE)

☎ 071 71 15 72 - 0495 24 78 84

✉ INFO@CENTREFUNERAIREMATHIEU.BE

🌐 WWW.CENTREFUNERAIREMATHIEU.BE

VASTE PARKING PRIVÉ
ACCÈS AUX PMR

BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR - CHOCOLATIER - GLACIER

LE PAIN D'ANTAN

LA VOLONTÉ D'OFFRIR LE MEILLEUR



FOSSES-LA-VILLE

Chaussée de Namur, 13B

Tel. : 071/496 733

lepaindantan.be

SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR   

La Romance



RESTAURANT

Cuisine 
7/7J de 11h à 22h
non Stop

SNACK

**PETT
DÉJEUNER
BRASSERIE**
à partir de 7h30



SERVICE TRAITEUR

Rue Riverre, 104 - 5150 FLOREFFE **Tél.: 081/44 69 66**

www.la-romance.be



■ dans ce numéro ■

6

Editorial

7-12

Informations

Etat Civil
Règlement collecte immondices
Dette sociale du CPAS
Du côté de l'ALE
Encombré par vos encombrants ?
Jeu concours

13

Culture La culture en partage

14-15

Folklore

C'est les p'tits
Tchôds-Tchôds piano

16-17

Enfance

Focus : Accueil extra scolaire
Le Conseil communal des enfants

18-19

Environnement

Halte au suremballage

20

Patriotisme

Rejoignez nous

21-24

Social

Enquête citoyenne
Dîner de Noël au bar à soupe
Reste autonome à domicile
Espace jeunes des Zolos

25

Numéros utiles

Votre collègue communal :



Gaëtan de Bilderling
Bourgmestre

bourgmestre@fosses-la-ville.be
Officier d'Etat civil, Personnel communal, Finances, Santé, Sécurité / Gestion de crise



Laurie Spineux
1^{ère} Echevine

laurie.spineux@fosses-la-ville.be
Pilote politique du PST, Enfance, ATL, Jeunesse, Personnes handicapées, Communication, Bien-être animal



Frédéric Moreau
Echevin

frederic.moreau@fosses-la-ville.be
Travaux, Cimetières, Mobilité, Propreté publique, Politique de prévention, Environnement / agriculture, Energie



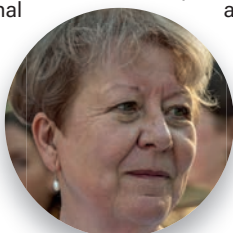
Jean-François Favresse
Echevin

jf.favresse@fosses-la-ville.be
Urbanisme, Patrimoine, Aménagement du territoire, Logement, Bâtiments du culte, Jumelage Orbey



Gil Baufay
Echevin

gil.baufay@fosses-la-ville.be
Développement urbain / PCDR, Informatique, Fêtes, Gestion des salles, Culture, Commerces / affaires économiques, Tourisme



Josée Lechien
Echevine

josee.lechien@fosses-la-ville.be
Enseignement, Affaires patriotiques, Fabriques d'église, Politique des seniors (Aînés), Relations internationales, Associations caritatives



Bernard Meuter
Président du CPAS

bernard.meuter@fosses-la-ville.be
PCS, Emploi, Habitat permanent, Sports, Supracommunalité, Projet de l'hypercentre (places-ancien Hôtel de Ville), PCI, Folklore



La fin de l'année n'a pas été facile pour beaucoup d'entre nous. De plus, les réformes du Fédéral pourtant indispensable amènent quand même certaines inquiétudes. Espérons les aborder avec sérénité.

A notre échelle, comme dans beaucoup de communes, boucler le budget ne sera pas une chose aisée. De plus vient se greffer la charge de la cotisation de responsabilisation pour le CPAS. Je sais que pour beaucoup de personnes, cela ne veut pas dire grand-chose, et que certains mal intentionnés essayent de réduire cela à une mauvaise anticipation en créant un nouveau climat d'anxiété. Il n'en n'est rien et tout cela est expliqué dans ce bulletin communal. Mais de toute façon, même si cela est dû à un héritage du passé, cela ne nous empêchera pas d'avancer pour notre chère commune de Fosses-la-Ville.

Les travaux des deux places ont débuté. Là aussi, espérons ne pas avoir trop de bâtons dans les roues !

On a beaucoup parlé de notre commune, par l'intermédiaire du cinéma, par les médias sportifs ou encore dans des émissions de variétés comme The Voice...

Ceci démontre que nous avons de vrais talents à Fosses !

Et 2026 sera aussi l'année de la St Feuillen. Un moment attendu par tous, un moment fédérateur et rassembleur. Nos équipes, en collaboration étroite avec l'Etat-Major, sont déjà à pied d'œuvre pour que cette septennale soit à la hauteur de vos attentes.

Soyons fiers de notre commune, avançons en construisant ensemble un environnement serein, agréable où on se sent bien...

Loin des agressions des réseaux sociaux... Juste pour de petits bonheurs indispensables.

Dr G. de Bilderling,
Bourgmestre



DÉCÈS

Huynen Rita, veuve de Grosjean Willy, 96 ans, de Fosses-la-Ville (Sart-Eustache), décédée le 23/11/2025

ÉTAT CIVIL

Autorisation de publication de naissance



Autorisation de publication de décès



Autorisation de publication de mariage



Conformément à la législation relative à la protection des données à caractère personnel, aucune donnée n'est publiée sans un accord formel. Si vous souhaitez voir apparaître dans le Bulletin communal les informations relatives à une naissance, votre mariage ou un décès, il vous sera demandé de remplir un formulaire au service Etat civil/Population (ou via les pompes funèbres).

Les formulaires utiles sont téléchargeables via les QR codes ci-contre :

CHANGEMENT dans le règlement relatif à la collecte et au traitement des immondices - Exercice 2026

À partir du 1er janvier 2026, quelques ajustements entreront en vigueur concernant la collecte des immondices sur notre entité.

Ces modifications ont été décidées par le Conseil Communal en date du 12 novembre 2025.

L'objectif ? Tout en appliquant le principe du « pollueur-payeur », mieux maîtriser les coûts du service et poursuivre nos efforts collectifs pour réduire les déchets et préserver notre environnement.

Ce qui change

- Le nombre de levées gratuites passera de 18 à 12 par an.
- Le tarif au kilo évoluera de 0,30 € à 0,37 € par kilo.

Ces modifications permettront de continuer à offrir un service efficace, tout en encourageant chacun à trier davantage et à produire moins de déchets résiduels.

Quelques astuces pour alléger votre poubelle

- Triez correctement vos déchets : les PMC vont dans les

sacs bleus, et les papiers et cartons peuvent être déposés dans les conteneurs jaunes ou à la rue dans un grand carton bien ficelé les jours de collecte prévus.

- Compostez vos déchets organiques, c'est bon pour le jardin et pour la planète !
- Privilégiez le réutilisable : gourdes, sacs en tissu, boîtes alimentaires, etc.
- Pensez au recyparc pour les encombrants, appareils, métaux, etc.

Chaque petit geste compte ! Ensemble, faisons de Fosses-la-Ville une commune toujours plus propre, responsable et agréable à vivre !

Besoin d'infos ?

Le Département des Finances – Taxes reste à votre écoute :

Téléphone : 071/12.12.40

E-mail : taxes@fosses-la-ville.be



DETTE SOCIALE DU CPAS

Une tuile pour le CPAS...

Une réponse solidaire, concertée
et responsable

Grâce à un accord conclu avec l'ONSS et un soutien financier de la Ville et du CRAC, le CPAS dispose aujourd'hui d'un cadre clair et sécurisé pour gérer cette situation délicate.

Pourquoi cette dette sociale apparaît-elle aujourd'hui ? Son histoire...

- 1998 : Le Cpas transfère le Home Dejaive et son personnel à l'Intercommunale AISBS, avec toutes les dettes existantes dont les dettes salariales et sociales.
- 2012 : Le fédéral réforme le financement des pensions du personnel nommé car le fonds solidarisé des pensions se vide. Le fédéral crée une cotisation supplémentaire dite « de responsabilisation » à côté de la cotisation de base insuffisante.
- Ce changement législatif entraîne un désaccord entre le Cpas et l'Intercommunale AISBS sur la prise en charge de cette nouvelle cotisation de responsabilisation pour le personnel transféré en 1998, soit 14 ans avant ladite réforme.
- 2023 : Le Tribunal de première instance de Namur estime que l'Intercommunale doit prendre en charge cette cotisation de responsabilisation pour le personnel transféré.
- 2025 : La Cour d'Appel de Liège renverse la décision de première instance et estime que le CPAS et l'AISBS doivent chacun prendre en charge une partie de cette cotisation de responsabilisation sur base du mécanisme de proportionnalité instauré par la loi en 2012.

Quel est le montant de cette cotisation dû à l'ONSS ?

- Pour les exercices antérieurs à 2025 : 2.528.536,08€ reste dû auxquels s'ajoutent les intérêts et majorations liés aux retards de paiement

- Pour les exercices 2025 et suivants : environ 500.000€ / an

Comment le Cpas va-t-il payer cette dette ?

Le CPAS, n'ayant pas cette somme, se tourne vers son partenaire privilégié, la Ville.

La Ville puise 1.100.000€ dans ses provisions (bas de laine) et bénéficie d'une aide financière temporaire et sans intérêt de 3.000.000€ de la part du CRAC (Centre régional d'aides aux communes). Elle attend l'accord de la Région wallonne afin de pérenniser ce prêt sur 20 ans.

Ces moyens permettent d'octroyer au CPAS une dotation exceptionnelle destinée à apurer l'arriéré dû à l'ONSS et à anticiper la cotisation de responsabilisation pour les années à venir.

En parallèle, le CPAS met en œuvre des mesures structurelles afin d'optimiser ses recettes et maîtriser durablement ses dépenses tout en poursuivant ses missions essentielles d'aides aux plus démunis.

« Même les situations les plus difficiles deviennent gérables lorsqu'on les surmonte solidairement et sereinement »



DU CÔTÉ DE L'A.L.E.

À l'aube de cette nouvelle année, le Conseil d'Administration, le fonctionnaire FOREM et moi-même vous adressons nos meilleurs vœux pour une très heureuse année 2026.

Suite aux récentes mesures du gouvernement fédéral et aux nouveaux décrets du Gouvernement Wallon concernant les allocations de chômage, nous souhaitons apporter quelques précisions :

L'ALE poursuit pleinement ses activités et continue d'accompagner les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires de revenus sociaux.

Qui peut s'inscrire et prester en ALE ?

- Être inscrit comme demandeur d'emploi inoccupé depuis 12 mois et bénéficier d'allocations depuis au moins 1 jour
- Ou avoir moins de 45 ans et bénéficier d'allocations de chômage ou d'insertion pendant au moins 2 ans

au cours des 3 dernières années

- Ou avoir 45 ans ou plus et bénéficier d'allocations de chômage ou d'insertion pendant au moins 6 mois au cours des 3 dernières années
- Ou bénéficier du revenu d'intégration sociale ou d'une aide sociale financière équivalente

Nouvelle catégorie à partir du 01/01/2026 :

- Toute personne inscrite depuis 12 mois au FOREM comme demandeur d'emploi, sans obligation de toucher des allocations, pourra également s'inscrire et prester en ALE. Ces personnes seront convoquées dans les prochaines semaines.

Activités autorisées en ALE

Les activités restent inchangées :

- Baby-sitting, garderies, écoles

- Garde de personnes âgées
- Jardinage, petits bricolages
- Surveillant habilité
- Aide à l'agriculture et à l'horticulture
- Aides ponctuelles aux ASBL

Pour toute question ou information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter.

Bien cordialement,

Josée Lechien – Présidente ALE

Alain Lenoir – Collaborateur FOREM/ALE

ALE Fosses-La-Ville

Rue Saint-Roch 16 A – 5070 Fosses-La-Ville

0475/89.26.19

ale@fosses-la-ville.be

CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE Remplacement d'un conseiller

À la suite du décès de Monsieur Mullier, conseiller du Centre public d'action sociale, à qui nous rendons un hommage respectueux et ému, le Conseil communal a procédé à son remplacement conformément aux dispositions légales en vigueur.

Monsieur Michael Jaumotte a prêté serment et a été officiellement installé en qualité de conseiller de l'Action sociale. Il exercera désormais ce mandat au sein du CPAS.



ENCOMBRÉ(S) PAR VOS ENCOMBRANTS ?

Afin de vous aider dans vos démarches, voici les informations et bonnes adresses qui, nous l'espérons, faciliteront votre recherche sur les sociétés et associations qui valorisent le réemploi.

Avant de faire détruire vos encombrants, ayez le réflexe de penser à une éventuelle seconde vie (vente en deuxième main, don, ressourcerie...) !

Les sociétés et associations qui peuvent vous aider dans vos démarches :

LA RESSOURCERIE NAMUROISE :



**RESSOURCERIE
NAMUROISE**

La Ressourcerie Namuroise est partenaire de votre commune et de votre intercommunale pour la collecte de vos encombrants ménagers à la demande et à domicile.

Il s'agit d'un service gratuit pour tous les citoyens de la Commune !

Pour solliciter les services de la Ressourcerie :

Téléphonez au 081/26.04.00 du lundi au vendredi de 8h30 à

12h et de 13h à 16h30.

Entrez votre demande via le formulaire en ligne sur www.laressourcerie.be/collecte

Envoyez un mail : collecte@laressourcerie.be En bon ou en mauvais état, quels objets et matières sont collectés ?

Sont acceptés : les électroménagers, la vaisselle, le mobilier, la déco, les livres... qu'ils soient en bon ou en mauvais état. La liste exhaustive est à consulter sur le site web www.laressourcerie.be/collecte

Ne sont pas acceptés : les déchets de construction, les vêtements, les déchets verts, les pneus et déchets spéciaux tels que peintures, aérosols, huiles usagées et autres produits chimiques... Que deviennent les encombrants collectés ?

Les encombrants sont triés lors du déchargement dans un hall industriel. Les matières telles que le métal, le bois, le verre, etc., sont recyclées. Les objets en bon état quant à eux, sont nettoyés, réparés et vendus via les magasins RAVIK Essentiel & Sélection, de la Ressourcerie namuroise.

Au total, près de 70% des encombrants collectés sont recy-



clés, 10 % revendus ainsi que réutilisés et moins de 20 % sont valorisés énergétiquement !

La Ressourcerie Namuroise est une société coopérative à finalité sociale, agréée « entreprise d'insertion ». Ainsi, solliciter la Ressourcerie Namuroise, c'est aussi soutenir une entreprise d'insertion, qui vise la création d'emplois durables dans le secteur de la récupération.

Plus d'infos : www.laressourcerie.be

Facebook : <https://www.facebook.com/LaRessourcerieNamuroise>

TERRE ASBL :



Des vêtements que vous ne portez plus ? Déposez-les dans une bulle de Terre ASBL.

Attention, les déchets nuisent gravement à l'action de l'association ! Donner des vêtements en bon état, c'est soutenir Terre ASBL dans ses missions :

Emploi : Terre ASBL existe depuis 1949 et depuis toujours, agit pour plus de solidarité, d'égalité entre les personnes et de respect de l'environnement. Ainsi, Terre ASBL cherche à offrir une place à chacun dans la société. Le secteur de la récupération textile permet ainsi à des personnes, peu ou pas qualifiées, de vivre dignement d'un travail et d'être réinsérer professionnellement.

Environnement : Une fraction importante du textile récupéré est réutilisée comme vêtements de seconde main. Une partie est revendue en circuit court dans les 31 magasins de Terre asbl. On évite ainsi de surconsommer les matières premières pour produire des vêtements neufs et on réduit le volume de déchets.

Solidarité : Terre asbl soutient le démarrage d'initiatives d'économie sociale, en Belgique et à l'étranger.

Comment donner ?

Donnez uniquement des vêtements réutilisables (propres et secs). Les déchets déposés dans et autour des bulles menacent directement les emplois.

Emballer les vêtements dans un sac fermé (pour éviter qu'ils s'abîment ou se salissent).

Liez les chaussures par paire (à l'aide des lacets ou d'un élastique).

Terre ASBL reprend aussi les accessoires (ceintures, sacs, portefeuilles...) et le linge de maison (draps de lit, essuies, nappes...).

Si une bulle est pleine, ne déposez pas de sacs à côté de celle-ci (ils risqueraient d'être dérobés ou de s'abîmer). Vous pouvez signaler une bulle pleine en téléphonant au 04/240.58.58.

Où donner ? Localisez la bulle la plus proche sur <https://www.terre.be/trouver-une-bulle/>

Ou appelez-le 04/240.58.58.

RECYPARC :



Le recyparc est une infrastructure gérée par le BEP.

Vous pourrez y déposer plus de 21 types de déchets (encombrants, huiles, métaux, bois, inertes...) afin qu'ils soient recyclés, valorisés ou éliminés.

Pour plus d'information <https://www.bep-environnement.be/parcs-et-bulles/recyparc-matieres-quotas/> Il est impératif que ceux-ci soient :

Des déchets non organiques, c'est-à-dire non biodégradables (ATTENTION à la confusion avec les déchets verts qui eux sont acceptés).

Des encombrants trop volumineux que pour pouvoir rentrer dans les sacs payants/ conteneurs communaux. Sont ACCEPTÉS comme encombrants au RECYPARC :

Un déchet encombrant est tout objet ménager non organique trop volumineux (plus de 30 cm de côté) pour entrer dans un sac poubelle ou un conteneur à puce.

On peut ainsi y déposer les meubles, canapés, chaises, vieux skis, mais aussi des bâches, ou encore des cuvelles.

Si vos encombrants sont en bon état, pensez préalablement à la revente ou au don ! Les ressourceries et les sites de dons en ligne sont autant d'options pour offrir une seconde vie à vos objets.

Les objets déposés au Recyparc subiront un tri pour extraire jusqu'à 30% de matières recyclables avant que le reste ne soit valorisé énergétiquement.

Ne sont PAS ACCEPTÉS comme étant des encombrants au RECYPARC :

Les déchets ménagers, les cadavres d'animaux, les épaves de véhicules (ou parties de véhicules), les appareils électroniques, matelas et plastiques durs. Ces déchets disposent de leur propre filière.

Où : Rue de Falisolle, 32 à Vitruval

Horaires : du mardi au samedi de 9h00 à 17h00 - Fermé le dimanche et les jours fériés légaux.

Tél : 071/71.30.56

Infos : <https://www.bep-environnement.be/parcs-et-bulles/>



JEU CONCOURS



- Un seul participant par ménage
- Réponses à envoyer avant le 15 février (servicecommunication@fosses-la-ville.be ou sous enveloppe)
- Tirage au sort en direct le 16 février à 18h00 sur la page Facebook de la Commune

Bonne chance à toutes et tous.

QUIZZ ST FEUILLEN.

À l'occasion de l'année septennale de la Saint-Feuillen, grand événement de marches folkloriques et de traditions locales, nous vous invitons à tester vos connaissances sur cette fête emblématique de notre patrimoine.

Choisissez la bonne réponse pour chaque question

1. A quelle fréquence se déroule la Saint-Feuillen ?

- A. Tous les 5 ans
- B. Tous les 6 ans
- C. Tous les 7 ans
- D. Tous les 10 ans

2. La Saint-Feuillen est avant tout une fête :

- A. Sportive
- B. Commerciale
- C. Religieuse et folklorique
- D. Politique

3. Qui était Saint Feuillen ?

- A. Un chevalier
- B. Un bourgmestre historique
- C. Un moine missionnaire
- D. Un artisan local

4. Les marches folkloriques font partie du patrimoine...

- A. Local uniquement
- B. National
- C. Européen
- D. Immatériel reconnu par l'UNESCO



5. Quel élément rythme traditionnellement la marche ?

- A. La cloche
- B. Le violon
- C. Le tambour
- D. Le sifflet

6. Les costumes portés lors de la marche s'inspirent principalement...

- A. De la mode contemporaine
- B. De costumes médiévaux
- C. D'uniformes militaires anciens
- D. De costumes de carnaval

7. En plus de la marche, la Saint-Feuillen est aussi un moment...

- A. De compétition
- B. De rassemblement et de transmission des traditions
- C. De silence et de recueillement uniquement
- D. Réservé aux seuls marcheurs

8. Quelle boisson traditionnelle est souvent associée aux fêtes folkloriques de la région ?

- A. Le vin chaud
- B. La bière locale
- C. La goutte
- D. Le chocolat chaud



Résultat du concours précédent

La phrase mystère était « Chaque flocon est un trésor » et parmi plus de 50 réponses correctes, celle d'Ugo a été tirée au sort.

Il repart donc, enchanté, avec ses chèques cadeaux, à dépenser chez nos partenaires locaux.



Le règlement de notre concours est disponible en suivant ce lien.



LA CULTURE EN PARTAGE, grâce à vous !

Nos meilleurs vœux.

Toute l'équipe du Centre Culturel vous présente ses vœux les plus déjantés pour 2026. Que l'année 2026, année de septennat, soit riche en moments précieux, en projets qui vous inspirent et en rencontres qui nous élèvent et nous vous souhaitons Zéro ride de stress, mais beaucoup de rides de rire ! Que cette année soit riche en découvertes, en émotions partagées et en moments d'émerveillement artistique . Bref, une standing ovation permanente ! Et nous vous concoctons déjà une très belle saison 2026-2027 !

Merci pour votre fidélité

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude envers vous, notre public. Votre présence enthousiaste tout au long l'année écoulée a donné vie à notre salle polyvalente et réchauffé le cœur des artistes. Votre présence est le moteur de notre passion. Merci de vibrer avec nous et nous avons hâte de vous retrouver très bientôt pour la suite de notre programmation !

Mais, pour ce début d'année, le film « Vitriaval » projeté le vendredi 9 janvier a remporté un très vif succès puisque c'était complet. Le nouveau spectacle de Vincent Pagé « trop Pagé », proposé le 28 février est déjà complet et la dernière création de Véronique Gallo « La Vraie Vie » le 27 mars est sold-out depuis le mois d'octobre 2025 !

Il nous reste des places le Samedi 31 Janvier 2026 à 20h30, pour le spectacle des Productions A la Wanna Gain : « L'Invitation » que nous vous invitons à découvrir ensemble !

Avec « L'invitation », les spectateurs deviennent les convives d'un dîner de dupes qui part complètement en vrille, une sorte de variante du fameux « Dîner de cons », qui emporte le public dans un tourbillon de mensonges !

Le pitch :

Avocat très aisé, époux de la belle Catherine, Daniel mène son petit monde en bateau. Son vice l'amènera, par exemple, à offrir à Lisa, sa maîtresse, le même parfum qu'à sa femme. Encore mieux : pour ne pas éveiller les soupçons de son épouse et conserver tous ses biens, il donne à Lisa le prénom de « Charlie », auquel il invente une vie compliquée... Mais sa femme, très suspicieuse, tient à inviter ce vieil ami à la table. Daniel déniché alors en catastrophe, dans son bistrot de quartier, un certain Jef pour interpréter Charlie. Ce dernier accepte d'endosser ce rôle de l'inconnu qui, l'espace d'une soirée, jouera le rôle de son meilleur ami... Rapidement, Daniel se trouve pris dans la nasse de mensonges de tous envers tous. Finalement, inventer ce Charlie était-ce une si bonne idée ? Au spectateur de le découvrir !

Un duo hilarant, un jeu de manipulation jubilatoire, une critique fine des faux-semblants et des travers du couple.

- Le samedi 31 janvier 2026 à 20h30, salle polyvalente de la maison rurale
- Par les Productions A la Wanna Gain
- Texte : Adrien Raccach
- Mise en scène : Annick Poulain
- Interprétation : Fabrice Jack, Sakina Belluci et Arthur Preumont

Attention : Tous les repas avant ce spectacle sont complets.



« C'EST LES P'TITS TCHÔDS-TCHÔDS PIANO ! »

Les Tchôts-Tchôts composent une drôle de compagnie qui sort au lendemain de la St-Feuillen, le mercredi qui la suit. Longtemps considérés comme étant des commerçants ou travailleurs œuvrant pendant les festivités, nous savons maintenant qu'il s'agissait essentiellement, au départ, d'anticléricaux qui parodiaient la St-Feuillen. Si aujourd'hui la plupart sont des marcheurs d'autres compagnies, la parodie, dans un esprit bon enfant, existe toujours bel et bien. Cette sortie est synonyme d'un esprit «libertaire» et débridé, où la camaraderie est célébrée dans une ambiance joyeuse.

Créés au 19ème siècle - probablement entre 1879 et 1893 - ces gais lurons sont en quelque sorte des marcheurs « fous » en similitude à l'esprit du « Carnaval des fous ». Ils sont la figure vivante de l'auto-dérision, telle qu'on la reconnaît à l'esprit wallon. C'est d'ailleurs un des éléments majeurs du patrimoine culturel immatériel fossois.

Unis derrière un costume traditionnel, hérité du paysan wallon - sarrau bleu, chapeau de paille, foulard rouge - le terme wallon « Tchôt-Tchôt » (littéralement « Chaud-Chaud » en français) peut se traduire par « enthousiaste »... Et après quelques jours de liesse, l'enthousiasme est toujours perceptible au sein de ces marcheurs particuliers.

Vivre le mercredi, c'est, finalement, chanter à tue-tête la chanson entraînante qui leur est propre ; c'est voir des officiers avec des ânes remplaçant les chevaux ; c'est rire et fêter encore la St-Feuillen ensemble tout au long d'une journée.

Pour en savoir + : « Les Tchôts-Tchôts - Marcheurs « fous » sortis du XIXe siècle » - Tomes 1 et 2 (annexes) -Luc BAUFAY - 2024. Disponible à ReGare (Place de la gare, 7) - 071/772580.

Sources : « Les Tchôts-Tchôts - Marcheurs « fous » sortis du XIXe siècle - Tome 1 - Luc BAUFAY - 2024.



LES TCHOS-TCHOS



— 1 —

On comp qu'nos adjudant
Sonne li rassemblement
Tot d'chute di su deux rangs
On choute si commandement
On p'tit air di tchôs-tchôs
Po crier garde à vô
Napoléon premier
Na nin yeu ça d'ses grenadiers.

— 2 —

Nosse patron St-Feuillen
Savait bin qui nos n'sortirins nin
Ni lundi, ni l'mardi
Nosse jou c'est l'mercredi
A nouve heures y nos rattind
Po chouter nosse décharge
Est si nos tirans bin
On s'rafrachirait bin.

REFRAIN

C'est les ptits tchôs-tchôs piano
Ils voient tout en rose,
Ils sont garnis d'bleu morbleu
C'est toujours la même chose. } bis

— 3 —

Nos n'estant nin Grenadiers
Ni Zouaves, ni Lanciers
Nos n'estant nin Chasseurs
Congolais, ni Voltigeurs
A tos ces serviteurs
On zeu rin tant d'honneur
Po siervu St-Feuillen
Les tchôs-tchôs les valnu bin.

— 4 —

A Fosses on l'sé foirt bin,
Les tchôs-tchôs pon d'médicamint
Bonnes liqueurs, des grands verres
Des tchôs-tchôs c'est leus affaires
Mais waiti qué bias hommes
Waiti leus habillements
Cré vingt-milliards di dom
Esqui r'vairront quo d'main.

VOS INSTANTS SAINT FEUILLEN NOUS INTÉRESSENT !

Dans le cadre d'un projet d'exposition, le service communication de l'Administration communale souhaite mettre en lumière l'esprit unique de la Saint Feuillen et des marches en général : l'amitié, la transmission, les regards complices, la ferveur.

Pour nous, cet esprit ce ne sont pas seulement des compagnies bien alignées, marchant au pas, mais ces petits instants tendres, drôles, magiques. Des fragments de vie qui rendent l'événement si particulier : authentiques, sincères, vrais.

Si vous avez des photos qui capturent ces moments uniques, partagez-les avec nous et aidez-nous à révéler l'âme de la nos marches.

Les photos sélectionnées seront exposées à l'administration communale et/ou publiées sur nos réseaux.

Curieux ? Restez attentifs...
des surprises vous attendent !

Contact / envoi des photos :

- servicecommunication@fosses-la-ville.be
- 071/12.12.40 - 0470/70.41.21



FOCUS Accueil extrascolaire



Tout au long de l'année 2026, le Fosses MAG proposera un focus sur chacun des accueils extrascolaires de la commune afin de mettre en lumière leur quotidien, leurs projets et les équipes qui les accompagnent. Nous débutons cette série par l'accueil extrascolaire de Vitrival offrant ainsi un premier aperçu de la richesse des activités proposées aux enfants par Madame Kathy et Madame Marie-Françoise.

Un début d'année placé sous le signe de la découverte et du partage

Depuis la rentrée, les élèves vivent un début d'année riche en expériences, mêlant apprentissages, créativité et moments de convivialité.

Dès les premières semaines, la sécurité a été au cœur des préoccupations. Les enfants ont réalisé une affiche afin de sensibiliser les parents à l'importance de bien fermer la barrière de l'établissement, un geste simple mais essentiel pour le bien-être de tous.

Les activités autour de la nature et de l'alimentation ont également rythmé ce début d'année. À partir des légumes du potager, les élèves ont préparé une délicieuse soupe qu'ils ont ensuite dégustée ensemble. Les fruits de la semaine leur ont permis de réaliser de la compote, favorisant la découverte des goûts et le plaisir de cuisiner.

Au fil des saisons, les enfants ont laissé libre cours à leur imagination.

À l'automne, la récolte de marrons et de feuilles a donné naissance à de nombreux bricolages, tandis qu'Halloween a été l'occasion de décorer et de créer dans une ambiance ludique.

L'arrivée de l'hiver a ensuite ouvert la porte à de nouvelles réalisations manuelles et à la magie de Noël, avec la décoration du sapin et du local, sans oublier les moments de bricolage très attendus.

Enfin, une surprise est venue ponctuer ce début d'année : la visite des lutins farceurs, apportant rires et émerveillement au quotidien des élèves.

Ce premier trimestre n'est qu'un aperçu des nombreux projets à venir. Les prochains mois promettent encore de belles découvertes, toujours dans un esprit de partage, d'apprentissage et de plaisir à grandir ensemble.



Le Conseil Communal des Enfants (CCE) 2025-2026

Ce premier trimestre a été mouvementé pour les primaires de Fosses-la-Ville ! Chaque élève de 5ème et 6ème année a eu l'opportunité de préparer sa campagne afin d'être élu au Conseil Communal des Enfants (CCE) 2025-2026. Cette année, 24 enfants ont présenté leurs idées à leurs camarades. Chacun a réalisé une affiche comprenant son programme.

Les élections ont pris place dans les classes des élèves des 2ème et 3ème cycles. Armés de leur crayon ou de leur marqueur rouge, les enfants ont voté pour la personne dont le programme les attirait le plus, que ce soit quelqu'un de leur école ou d'une autre. Ils ont glissé leur bulletin dans une véritable urne en bois. Un enfant "assesseur" s'est chargé du bon déroulement du dépôt des papiers. Certains élèves se sont posés des questions sur les élections : "pourquoi le vote est-il secret ?", "pourquoi vote-t-on en rouge ?", etc. Leur attitude curieuse témoigne de leur motivation et de leur esprit déjà critique.

La semaine suivante, les animateurs du Centre culturel sont revenus annoncer les résultats : 16 enfants ont été élus !

Les élections de cette année ont été particulières. Il y a eu beaucoup de candidats avec des votes très serrés. Dans une des écoles, 3 jeunes ont été ex-aequo ! Outre cela, le CCE de cette année sera composé d'une majorité de filles (deux tiers).

Ce lundi 24 novembre s'est déroulée la prestation de serment. Après avoir visionné la vidéo des résultats, Monsieur le Bourgmestre ainsi que les Echevins et Conseillers communaux présents ont félicité les nouveaux élus. Le CCE 2024-2025 a expliqué à l'assemblée son projet de l'an passé : des jeux de sensibilisation à l'environnement, proposés durant la journée inter-écoles du 3 juin. Après deux petites animations sur le tri des déchets, l'ancien CCE a passé le flambeau au nouveau. Chaque élu a prêté serment devant le Bourgmestre, les élus adultes et le public. Des boissons et un apéritif ont conclu cette cérémonie chaleureuse. Les nouveaux élus se réuniront bientôt lors d'une 1ère réunion afin de décider quel sera leur projet cette année.



LA
CHRONIQUE
POLLEC

HALTE AU SUREMBALLAGE



Qui dit nouvelle année, dit bonnes résolutions ! Et si cette année, nous faisons attention au suremballage ?

Les emballages font partie intégrante de notre quotidien, que ce soit lors des courses alimentaires, du sandwich que l'on va chercher à la pause de midi, ou encore des colis que nous nous faisons livrer.

Ils ont l'avantage de protéger nos produits, de les faire durer plus longtemps et de faciliter le transport et le stockage des objets et denrées alimentaires.

Toutefois, aussi pratiques qu'ils soient, leur destin est souvent de finir bien rapidement à la poubelle, une fois leur mission effectuée...

Cette vie éphémère a des impacts importants sur notre environnement, via l'extraction des ressources nécessaires à la création des emballages, mais également à la pollution qu'ils peuvent engendrer une fois qu'ils se retrouvent dans notre environnement.

Par ailleurs, les emballages à usage unique entretiennent un mode de consommation qui ne s'inscrit pas dans la durabilité...

Pratique poussée à l'extrême, on parlera de suremballage lorsque l'on utilise davantage d'emballage que ce qui est nécessaire pour protéger un produit.

Nous vous livrons ici quelques conseils pour repérer les situations où du suremballage est fréquemment utilisé, et comment les éviter :

▪ Acheter en vrac et à la découpe

Certaines denrées alimentaires peuvent être achetées en vrac, à l'aide de contenants réutilisables. C'est le cas du riz, des céréales, des pâtes, des fruits secs, ...

Chaque achat en vrac, c'est un ou plusieurs emballage(s) évité(s). Sur une année, cela peut faire une vraie différence !

De même, pour les viandes et charcuteries, il vaut mieux privilégier la découpe plutôt que les produits directement emballés. Le papier du boucher est en effet beaucoup plus léger que les barquettes en plastique que l'on retrouve dans les rayons et la quantité de déchets générée s'en trouve fortement réduite.

▪ Une collation sans suremballage

Vous l'avez déjà constaté, les biscuits, galettes et gaufres pour les pauses gourmandes sont souvent bien trop emballés : en effet, les biscuits sont emballés individuellement, placés dans une ramette en carton, et le tout est à nouveau emballé dans un film plastique !

Soyons vigilants et privilégions les emballages plus sobres, avec des biscuits en vrac qui ne sont pas emballés individuellement. Il est toujours possible d'utiliser une pince adéquate permettant de conserver la fraîcheur ou le croquant des aliments.

▪ Une gourde et une boîte à tartines pour la pause de midi

Besoin physiologique oblige, nous mangeons chaque jour à la pause de midi. Là aussi, il existe une solution très simple pour limiter ses déchets d'emballage.

Faire usage d'une gourde et d'une boîte à tartines réutilisables à l'envi permet de limiter drastiquement les déchets que nous produisons.

La gourde permet ainsi de remplacer plusieurs centaines de bouteilles en plastique sur une année, et la boîte se substitue à d'importantes quantités d'aluminium pour protéger ses tartines !

▪ Adapter les quantités à nos besoins

Cette posture est indispensable pour que les achats soient le plus possible en adéquation avec les besoins du ménage.

Tout d'abord cela permet de réduire le gaspillage alimentaire (et de réduire également les emballages).

Par ailleurs, une réduction supplémentaire de déchets est permise via l'achat de produits en plus grands conditionnements, qui ont de plus l'avantage d'être moins onéreux !

▪ Fruits et légumes

Les fruits et légumes sont à la base de notre alimentation... et la nature les a déjà emballés pour nous, donc il n'est pas nécessaire du tout de les emballer à nouveau !

En effet, pour être consommés, ils seront lavés et/ou pelés avant consommation.

Acheter ses fruits et légumes en vrac, à l'aide d'un sachet réutilisable, permet encore un peu plus de réduire ses déchets d'emballage.

▪ Matériaux recyclés

S'il n'est pas toujours évident de se passer d'emballages, il est toujours possible d'effectuer un contrôle du produit que l'on achète. Ainsi, nous pouvons consulter la notice de l'emballage afin de vérifier s'il a été produit à partir de matériaux recyclés. Cette dynamique est plus vertueuse car elle fait usage de matériaux préexistants et il n'est ainsi pas nécessaire d'en extraire à nouveau.

▪ Bien trier ses déchets

Pour les emballages inévitables, il convient de les trier correctement. Les emballages en papier et en carton se retrouveront dans la poubelle jaune, tandis que la majorité des emballages plastiques peuvent être placés dans les PMC, en prenant toutefois bien soin de séparer les différents éléments (par exemple, séparer le film plastique de la barquette).





Le Comité Royal du Souvenir a besoin de vous

REJOIGNEZ-NOUS...

Dans le cadre de son engagement en faveur de la transmission du Relais de la Mémoire, de l'histoire et de la valorisation des mémoires collectives, le Comité Royal du Souvenir lance un appel à candidats pour intégrer son staff.

Le Comité Royal du Souvenir qui a fêté son centenaire en 2019, a pour mission de :

- contribuer à la réflexion et aux actions liées à la préservation et à la transmission de la mémoire de nos Anciens,
- participer à l'organisation, à l'accompagnement dans les commémorations, les événements et les projets pédagogiques ou culturels,
- formuler des avis et propositions sur les initiatives mémorielles portées par le C.R.S.

Cet appel à candidats s'adresse à toute personne motivée et intéressée par les questions de Mémoire et d'histoire, notamment :

- chercheurs, enseignants, historiens,
- acteurs associatifs ou culturels,
- témoins, descendants, ou personnes engagées dans le travail de mémoire,
- citoyens souhaitant s'impliquer bénévolement dans une démarche collective et citoyenne.

Aucune condition d'âge n'est requise, les jeunes et moins jeunes sont les bienvenu(e)s. Une diversité de parcours et de sensibilités est recherchée.

Les personnes souhaitant candidater sont invitées à transmettre leur intérêt et leur engagement, auprès du président du C.R.S. Martin Chapelle par e-mail : chapellemartin080206@gmail.com ou auprès de la secrétaire Josée Lechien par e-mail : lechienjosee@hotmail.fr. Ou encore à l'adresse du C.R.S : comiteroyaldusouvenirdeleroux@gmail.com

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter ses mêmes personnes par courriel.

ENQUÊTE CITOYENNE

A L'ATTENTION DES PERSONNES PORTEUSES DE HANDICAP ET DE LEURS PROCHES

L'Administration communale (via son Plan de cohésion sociale – PCS, et le référent Handicontact), et le Conseil Consultatif Communal des Personnes en situation de Handicap (CCCPH), sont attentifs au « bien vivre » de tous les citoyens dans leur commune.

Avec cette enquête, nous souhaitons porter une attention particulière aux personnes en situation de handicap.

Vos expériences et impressions nous seront très utiles !

Envie de les partager ?

Nous vous proposons de remplir un questionnaire dont les informations recueillies serviront exclusivement à orienter les actions du CCCPH et n'auront aucun impact sur une éventuelle reconnaissance de handicap.

Le formulaire peut être rempli aussi bien par la personne concernée que par un aidant proche ou un membre de la famille.

Le formulaire est disponible électroniquement, en scannant le QR Code ci-joint, ou bien via le lien disponible sur le site Internet de la Ville et les réseaux sociaux (Commune de Fosses-la-Ville et PCS Fosses).

Une version papier est disponible à l'accueil de l'Espace Winson, ou sur demande auprès des services PCS et Handicontact. Le formulaire papier sera également progressivement disponible auprès des professionnels de la santé de l'entité.

Si vous avez besoin d'aide pour compléter ce document, l'Administration communale (PCS et Handicontact) est à votre service au 071 12 12 40 – handicontact@fosses-la-ville.be – pcs@fosses-la-ville.be

Déjà, nous vous remercions de votre précieuse collaboration !



UN DÎNER DE NOËL AU BAR À SOUPE



CROIX-ROUGE
de Belgique



CPAS
Centre public d'action sociale





Le mardi 16 décembre, le Castel Solidaire a accueilli les participants du Bar à Soupe pour célébrer les fêtes de fin d'année. Les bénévoles avaient pris le temps de décorer la maison de quartier aux couleurs de Noël.

Une fois de plus, l'équipe de la Croix-Rouge Mettet-Fosses a préparé un repas garni et délicieux pour 55 convives. Le CPAS a généreusement offert l'apéritif, tandis que les animatrices du Plan de cohésion sociale ont confectionné un tiramisu au citron, qui a remporté tous les suffrages.

Le spectacle a été complet avec des tenues de Noël, des musiques de saison pour instaurer une ambiance joyeuse, et bien sûr, des petits cadeaux pour



tous. La cagnotte, récoltée par les habitués du Bar à Soupe, a permis d'offrir un présent aux cinq bénévoles qui consacrent leur temps deux fois par semaine pour préparer des soupes et des plats faits maison, généreux et réconfortants. Même le Père Noël est passé faire un tour, apportant sourires et magie à cette fin d'année.

Malgré une année 2025 marquée par quelques défis, dont la délocalisation à la salle de l'Orbey en début d'année et les travaux sur la place qui compliquent l'accès et le stationnement, l'accueil et la convivialité n'ont jamais faibli. Le lieu demeure un espace d'échanges, de partage et de chaleur humaine, où chacun peut venir savourer une soupe délicieuse dans une ambiance amicale.



En 2026, le rendez-vous sera toujours donné les mardis et jeudis à la maison de quartier, avec la même envie de partager, de se réunir et de briser l'isolement. Le transport en taxi social est toujours accessible, sur demande préalable directement adressée aux chauffeurs (0491.56.73.68 - 0474.76.11.10)

Malgré les défis passés et à venir, c'est avec enthousiasme que nous préparons la nouvelle année pour continuer à accueillir chacun avec convivialité et bienveillance.

Pour plus d'informations : contactez le CPAS (071/12.12.81) ou les animatrices du Plan de Cohésion Sociale par téléphone (0497.43.70.31 - 0472.03.51.35) ou via la page Facebook « PCS Fosses ».



SÉANCE D'INFORMATION : PISTES POUR UN SOUTIEN DE L'AUTONOMIE À DOMICILE

Vous êtes soit :

- en situation de fragilité
- en situation de handicap
- âgé de + de 65 ans
- aidant proche, membre de la famille, professionnel



Le jeudi 5 février à 18h, à la Maison Rurale (Rue Donat Masson 22, à Fosses-la-Ville)

Les ASBL AiDiDom et Ergo 2.0 vous proposeront des pistes pour un soutien de l'autonomie à domicile.

La présentation d'une heure sera suivie d'un moment d'échange convivial.

Entrée libre et gratuite.

Renseignements : 071/12.12.40 - pcs@fosses-la-ville.be

Taxi social possible sur demande avant le 30 janvier : 0491 56 73 68 - taxi.social@fosses-la-ville.be

Une initiative des Conseils consultatifs communaux des aînés et de la personne en situation de handicap.

Avec le soutien de la Wallonie.



Fosses-la-Ville
Commune active de digital



TU AS ENTRE 12 ET 26 ANS ?

TU AS ENVIE DE CHILLER, DE DISCUTER, DE JOUER, DE CRÉER,... ?

CET ENDROIT EST FAIT POUR TOI !

Viens nous rejoindre à l'Espace Jeunes des Zolos - Rue des Zolos 22, à Fosses-la-Ville.

- Le lundi : 12h - 13h
- Le mardi : 16h30 - 18h30
- Le mercredi : 16h - 18h

ENTRÉE LIBRE ET OUVERT À TOUTES ET TOUS !

Numéros utiles

ADMINISTRATION COMMUNALE

Espace Winson- rue Donat Masson, 22
– ouvert de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 (fermé au public le mardi et le vendredi après-midi) - 071 12 12 40

- Service Citoyenneté (population, état civil, passeports, permis de conduire, casier judiciaire) ouvert les 1er et 3e samedis du mois, de 9h00 à 12h00, sur rendez-vous.
- Service Urbanisme - fermé au public les après-midi sauf le mercredi

CPAS

Permanences de 9 à 11h30 du lundi au jeudi et le vendredi de 9h à 11h30 uniquement pour les urgences.
071 12 12 81

RÉFÉRENT BIEN-ÊTRE ANIMAL

071 12 12 40
bienetre.animal@fosses-la-ville.be

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Le service est accessible du lundi au vendredi sur rendez-vous. Espace Gailly, rue Saint-Roch 16a à 5070 Fosses-la-Ville. 071 71 34 36

PARC À CONTENEURS

Rue de Falisolle 39 – 5070 Vitrival
071 71 30 56 – 0471 87 64 87
Le Parc à Conteneurs est accessible de 9h00 à 17h00. Fermé le lundi et dimanche.

ÉCOLES COMMUNALES

Fosses I (Le Roux, Vitrival)
Fosses II (Aisemont, Sart-Eustache, Sart-St-Laurent)

071 71 12 39
enseignement@fosses-la-ville.be

1722

Une question, un problème qui ne demandent pas une intervention dans l'urgence ? Formez le 1722

CULTURE, TOURISME

- Centre culturel : 071 12 12 94
- Syndicat d'Initiative : 071 77 25 80

SANTÉ

- Garde médicale : 1733
- Pharmacie Graf-Lesoye (Avenue Albert 1er Fosses) : 071 77 17 77
- Pharmacie Boxus-Bouxin (rue du Postil 15 Fosses) : 071 71 11 08
- Pharmacie Dubois-Bajart (Chaussée de Charleroi 452 – Le Roux) : 071 71 15 74
- Pharmacie au Stock (Rue du Cimetière - Fosses) : 071 72 72 79
- Pharmacie de garde : 0903 99 000

SERVICES DE GARDE

Poste médical de garde : 1733 (les nuits de 21h à 8h du lendemain matin et les

samedis, dimanches et jours fériés légaux, de 8h à 21h) – Rue de Stierlinsart 39 à 5070 Bambois.

ENFANCE

- Service ATL: atl@fosses-la-ville.be
- Petite enfance: enfance@fosses-la-ville.be
- Crèche communale Le Chabo'T : 071 55 77 16
- École de Devoirs « Les Zolos » : 0491 39 38 62
- Consultations ONE
rue Saint Roch 16b à 5070 Fosses-la-Ville
0499 99 81 12

SÉCURITÉ

- Zone de Police Entre Sambre et Meuse : 071 26 28 00 (non urgent)
- Zone de Secours Val de Sambre : 071 12 14 29 (non urgent)
- Gardiens de la Paix : 0479 79 36 71 - 0478 79 14 16

VOS AGENTS DE QUARTIER

- Chef de poste : 0498 12 50 99
- Fosses Centre / Bambois : 0499 54 26 09
- Fosses Centre / Bambois / Haut-Vent : 0495 52 73 52
- Vitrival / Aisemont / Nèvremon : 0499 52 16 56
- Le Roux / Sart-Eustache : 0499 52 16 54
- Sart-Saint-Laurent : 0499 52 16 55



Sur internet :



Sur Facebook :



Sur YouTube :



Sur Instagram :





LILLO BÉTON BOIS

PERGOLAS - TERRASSES -
TRANSFORMATIONS INTÉRIEURES
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

 0486/071212
 ericlillo.israel@gmail.com

Régine **ANSOTTE**



AVOCAT

Informer • Conseiller • Défendre

Avenue Albert 1^{er}, 100
5070 Fosses-la-Ville

071 77 30 13
071 74 26 53
avocat@ansotte.com



World Will Wild

ELAGAGE - ABATTAGE - DEBOISEMENT - TAILLE - PARC & JARDIN



 **William MASSET**

 **0477 53 26 71**

 **williammasset@worldwillwild.com**

 **Rue de Jemeppe 13 • 5190 Moustier-sur-Sambre**

Devis Gratuit

www.worldwillwild.com

Prenez rendez-vous pour un bilan auditif gratuit



CENTRE AUDITIF AMPLIFON
Rue Sainte-Brigide 40
5070 Fosses-la-Ville
071/31 82 83

**UNIQUEMENT
SUR RENDEZ-VOUS**

amplifon

RS MEUBLES



🕒 **LUNDI À SAMEDI DE 10H00 À 18H30** 🕒
DIMANCHE DE 13H00 À 18H30



CHAUSSÉE DE NAMUR 13 | 5070 FOSSES-LA-VILLE
+32 71 77 35 50 | +32 470 75 87 27
RSMEUBLES@GMAIL.COM



LS PLAFONNAGE
Entreprise de plafonnage, cimentage
& traitement des humidités

0495 69 72 37

Rue des Tris 3 • 5640 Biesme (Mettet)
lsplafonnage@gmail.com • www.lsplafonnage.be

srl **Tahir-Genard**



**TAHIR
GENARD**

CHAUFFAGE CENTRAL • SANITAIRE

Devis gratuits • Vente avec assistance
Techniciens agréés • Ing-conseil
Placement • Entretien • Dépannages
(Mazout • Gaz • Pellets)

Mais aussi :
Ventilation double flux
Traitement de l'eau

Siège social : 5A, rue de Biesmerée 5646 - STAVE
Siège d'exploitation : 10 B, rue du Tisserand 5070 - F.-L.V

Tél. 071 72 62 22 ou 071 71 40 88
tahir-genard.be • tahir-genard@skynet.be

AUTO-PNEUS JEREM

Route de Tamines 80 • 5070 Fosses-la-Ville
Tél. 071 71 27 22
auto.pneus.jerem@gmail.com

Le groupe nous rend plus fort.

www.eurotyre.com

Ouvert du lundi au vendredi 8h30 à 12h et de 13h à 17h30. Le samedi de 8h30 à 12h



SPRL ERNOUX

Rue Sinton 11
5070 Fosses-la-Ville

Aliments et accessoires
pour animaux de compagnie,
de hobby (chevaux)
et petit élevage

0496 555 009



**DK DE KEYZER
DAVID**

Travaux effectués par le patron

- Terrassements Nivellements
- Aménagements d'abords
- Pose de citernes
- Egouttages privés
- Terrassement piscine - Etang

- Parking ■ Empierrement
- Terre végétale

■ Pour particuliers
et professionnels

0477 70 97 73

✉ daviddekeyzer@skynet.be 🌐 www.terrassementdekeyzerfosses.be



**Le Potager
du Bien Manger .be**

Fruits et légumes et épicerie BIO,
d'origine locale, d'ailleurs et de
notre Potager

Livraison à domicile

www.lepotagerdubienmanger.be



Rejoignez-nous
sur Facebook



De notre Potager
à votre assiette,
il n'y a qu'une
camionnette!

📍 Rue Haie Mayet 49
5640 Saint-Gérard

☎ +32 (0) 493 66 17 00

ANTHONY COEKELBERGS sprl

CHAUFFAGE - SANITAIRE - ENERGIES SOLAIRES

Installation - Entretien - Dépannage



CHAUFFAGE

SANITAIRE

VENTILATION

CLIMATISATION

DEVIS GRATUIT

Sambreville
Fosses-la-Ville

info@anthonycoekelbergs.be

071 74 20 12

MARIE-CÉCILE FLAMENT

AVOCAT



Urbanisme, environnement

Demandes de permis d'urbanisme ou d'environnement, assistance et défense lors des recours administratifs, régularisation, infractions urbanistiques et environnementales, pollution, conseil, voiries communales, domanialité publique et expropriation et contentieux liés aux opérations immobilières (servitude, mitoyenneté, superficie, ...)

0495 28 72 78

mcf@resolved.law

Rue Saint Roch 31a • 5150 Floreffe

2^{ème} cabinet : **Resolved.**



GROS & DETAIL



JARDINERIE • PÊCHE
ALIMENTS PETIT ÉLEVAGE
ALIMENTS CHIENS/CHATS

N98 Sortie «Tamines-Aisemont»



Route de Tamines 241
5070 AISEMONT



COMPTALENTIA
Expert-comptable Fiscaliste

0472 71 52 89

info@comptalentia.be

Rue de Floreffe 6

5150 Franière

RÉSERVEZ VOTRE PUBLICITÉ ICI,

CONTACTEZ
SEBASTIEN@IMPRIMERIE-DONEUX.BE

OU 0499 881 820





PIERRE
MARLAIR

& co

| NOUS VOUS
ÉTONNERONS

ON DÉBARQUE

VOTRE FUTUR A UNE NOUVELLE ADRESSE

RUE DES REMPARTS 11
5070 FOSSES-LA-VILLE



CHAUSSÉE DE NAMUR 55A
5170 PROFONDEVILLE

☎ 081 84 08 40

WWW.PIERREMARLAIR.BE

*L'agence
immobilière
funky*